



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

NOTES

Espace réservé au Centre de Formation

FICHE D'INSCRIPTION À LA FORMATION TAXI DE LA SOMME 2^{ème} SESSION 2024

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSUS

LIEU DE STAGE : BOVES – Session de septembre 2024 – Agrément n°01/2022

CANDIDAT

Nom* : Prénom :

Adresse* :

CP/Ville* :

Téléphone* :

Mail* :

FINANCEMENTS*

CPF (clôture des inscriptions 17 jours avant le début de la formation)

N° de dossier :

Pôle emploi (clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)

N° d'identifiant :

Transition pro (votre demande doit être effectuée 3 mois avant le début de la formation)

N° de dossier :

OPCO (accord de financement à retourner avant l'entrée en formation)

Autre

Si la formation et/ou les frais d'adhésion sont financés par l'employeur

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone* :

Mail* :

FORMATION INITIALE C.C.P.C.T

Préparation aux épreuves théoriques de portée générale

Durée 105 heures en salle – coût 1575 €

Du 26 août au 13 septembre 2024

Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et
taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement
touristique, facturation et paiement

Durée 10h / 1 jour ½ - coût 150 €

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1725 €

Fait à le

Signature

IMPORTANT

- Dans le cas d'un financement par un ou plusieurs organismes, merci d'entamer les démarches au plus tôt.
- En cas d'annulation, veuillez adresser au plus tard 7 jours avant le début du stage, un courrier recommandé avec AR. Passé ce délai, l'adhésion et un chèque de caution seront encaissés.
- En cas d'abandon, en cours de stage, la FNTI facturera au prorata temporis.
- Selon le nombre de candidats inscrits, le centre se réserve le droit d'annuler la session ou raccourcir le stage; Les sommes engagées seront restituées.
- Un contrat de formation est délivré en début de stage.

PIECES À JOINDRE*

- Un chèque de 130€ pour l'adhésion obligatoire, à la charge du stagiaire.
- Un chèque de 1725€ pour la totalité des frais de formation dans le cadre d'un financement personnel ou entreprise.
*Paiement en 3 fois possible.
OU*
- Trois chèques de caution de 575€ obligatoires si la formation est financée par un organisme. Encaissés en fin de formation si aucun financement n'a été mis en place. Chèques détruits après facturation.

⚠ L'INSCRIPTION EST DÉFINITIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES PIÈCES.

*champ obligatoire





FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

DEVIS FORMATION TAXI DE LA SOMME

2^{ème} SESSION 2024

Document à conserver

LIEU DE STAGE : BOVES – Session de septembre 2024 – Agrément n°01/2022

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

MOTIF DE LA FORMATION

Préparation au Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi (C.C.P.C.T)

Formation éligible au CPF

- Préparation aux épreuves théoriques de portée générale et locale

Du 26 août au 13 septembre 2024

Durée 105 h – Coût 1575 €

Préparation aux épreuves pratiques, conduite, repérage, étude du GPS et taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement touristique, facturation et paiement

Durée 10h / 1 jour ½ - coût 150 €

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : 1725 €

DATES DES EXAMENS

ÉPREUVES THÉORIQUES : **24 SEPTEMBRE 2024**

ÉPREUVES PRATIQUES : EN ATTENTE DES DATES

Montant : **1725 €** nets de taxe

Durée : **115 heures**

Coût horaire formation en salle : **105 h à 15 € / heure**

Coût horaire formation en voiture : **10 h à 15€ / heure**

Coût horaire total : **15 €**

Durée hebdomadaire : **35 heures**

Horaire : du lundi au vendredi

09h00-12h30 et 13h30-17h00

Organisme exonéré de TVA - Art 293 B du CGI

Fait à le

Signature

**FORMATION NATIONALE
DES TAXIS INDÉPENDANTS**

141 rue Baraban
69003 Lyon
Tél. : 04 28 38 44 44
Agrément 9601





BULLETIN D'ADHESION
À L'ASSOCIATION FNTI FORMATION

N°ADHÉRENT FNTI (espace réservé au centre de formation) :

Montant de la cotisation : 130 €

À régler par chèque à l'ordre de FNTI Formation.

L'adhésion est **obligatoire** et doit être **réglée avant l'entrée en formation.**

Elle est **au nom du candidat** et donne droit à la **mise à disposition du véhicule lors de son premier passage à l'examen de conduite***.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Atteste par la présente adhérer à l'association FNTI Formation pour ma préparation à l'examen CCPCT.

Fait à le

Signature

*La facture sera réclamée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le jour de l'admission.





FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS
SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON
TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com
Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen sur le site :
<https://www.examentaxivtc.fr>

Et de nous communiquer votre N° Dossier d'inscription

.....

⚠ L'inscription à l'examen est payante, le règlement est à réaliser auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat directement sur le site internet, au plus tard un mois avant la date d'examen (voir devis).